

7 CONSEILS SIMPLES POUR ÉVITER LES INVASIONS DE BLATTES (COQUERELLES)



PAR **HÉLÈNE BOUCHARD**
PRÉSIDENTE ET EXPERTE
EN GESTION PARASITAIRE MBM

La présence de blattes peut toucher tout le monde, peu importe la classe sociale ou l'origine des occupants. Il est crucial d'agir en cas de doute et, surtout, il est très important de ne pas traiter soi-même son logement. Comme la blatte est un insecte de structure, procédez rapidement à une inspection par des professionnels si vous croyez en avoir chez vous et n'utilisez jamais des produits domestiques en vente libre. Ces produits ne solutionnent pas le problème et poussent plutôt les blattes à se propager dans tout l'immeuble.

LE SAVIEZ-VOUS ?

COMMENT LA RECONNAÎTRE ?

Souvent retrouvée près des électroménagers de la cuisine, du garde-manger, sous l'évier de la cuisine et de la salle de bain, la blatte est un insecte de couleur brunâtre qui mesure d'un à deux centimètres. Elle ne saute pas, ne vole pas, mais elle se déplace très rapidement. Elle se nourrit de restes de table, d'aliments pour les animaux et de matière en décomposition.

COMMENT ÉVITER D'INTRODUIRE DES BLATTES (COQUERELLES) DANS VOTRE FOYER ?

- À l'épicerie, évitez de prendre des boîtes en carton pour emballer vos achats. Les blattes aiment bien s'y cacher et se nourrissent de la colle qui les compose ;
- Limitez l'accumulation de contenants consignés comme les canettes de liqueur ou de boisson alcoolisée ;

- Nettoyez quotidiennement les résidus de nourriture et la graisse sur les surfaces comme les comptoirs et les tables et faites régulièrement le ménage en profondeur sur les côtés et à l'arrière de vos électroménagers (cuisinière, réfrigérateur, micro-ondes, grille-pain, etc.) ;
- À la maison, inspectez et passez une lingette humide sur les boîtes de conserve et vérifiez les boîtes de biscuits, les pâtes alimentaires, etc., avant de les ranger ;
- Placez et conservez la nourriture dans des contenants ou des sacs fermés hermétiquement afin de protéger vos denrées alimentaires des blattes ;
- Gardez les ordures dans des poubelles fermées et jetez-les régulièrement

Fournisseur officiel
de la FHCQ-FECHIMM



En cas d'infestation, il est important de prévenir un responsable de l'immeuble ou de contacter une entreprise spécialisée en extermination.

1 844 690-3434 · 514 924-6014

mbmextermination.com